

Dijon, le 20 février 2019

**Objet: Invitation accompagnement collectif régional « Guide des bonnes pratiques de l'ESS » à destination des têtes de réseaux de Bourgogne-Franche-Comté**

Madame, Monsieur,

Le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire a adopté, en juin 2016, le guide définissant les conditions d'amélioration des bonnes pratiques des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Ce guide a vocation à aider les entreprises de l'ESS dans leur démarche d'amélioration continue. Il est basé sur l'article 3 de la loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire et est obligatoire pour l'ensemble des entreprises de l'ESS à compter de 2018.

Au moins six thèmes sont identifiés par la loi :

1. La gouvernance démocratique
2. La concertation dans l'élaboration de la stratégie de l'entreprise
3. La territorialisation de l'activité économique et des emplois
4. La politique salariale et l'exemplarité sociale
5. Le lien avec les usagers/bénéficiaires/clients
6. La diversité au sein de l'entreprise

Auxquels le conseil supérieur a ajouté trois thèmes :

7. Le développement durable
8. L'éthique
9. La déontologie.

Le guide, par la mise en œuvre de réflexions collectives, doit favoriser l'examen du quotidien de l'entreprise et de ses relations avec son environnement, et la confrontation des valeurs aux pratiques. Une manifestation régionale de présentation du guide organisée par la CRESS s'est déroulée en novembre 2017. Il en est ressorti beaucoup d'attentes, mais qui impliquaient une organisation collective. Aussi, le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) BFC souhaite accompagner les têtes de réseaux de son territoire pour leur permettre de s'approprier ce guide, d'en comprendre l'intérêt au-delà de l'aspect « obligatoire » et de les encourager à s'en faire les relais.

L'accompagnement se fera sur trois journées, de mars à juin 2019. Deux sessions identiques sont prévues : l'une à Dijon, l'autre à Besançon, afin de limiter les temps de trajet. La liberté vous est laissée concernant le choix du lieu.

Nous espérons que cet accompagnement rencontrera votre intérêt et vous invitons à vous inscrire au moyen du bulletin ci-joint, sur lequel vous trouverez un programme plus détaillé de ces journées.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Tatiana DESMAREST



Présidente de la CRESS

Accompagnement DLA – Guide des bonnes pratiques de l'économie sociale et solidaire  
**BULLETIN D'INSCRIPTION et PROGRAMME**

Intervenant : cabinet Action Consultants

Gratuit sur inscription (les places sont limitées). *Frais de repas et de transport à votre charge.*

Participants attendus : dirigeants bénévoles ou/et salariés (binôme bénévole/salarié fortement souhaité)

**PHASE 1 : sensibilisation au « Guide des bonnes pratiques de l'ESS »**

**Journée 1 :** Faire connaissance, s'informer sur le guide, connaître le contexte et les enjeux, avoir des illustrations d'appropriation du guide (structures déjà accompagnées).

**PHASE 2 : Elaboration d'un plan de communication auprès de vos adhérents**

**Journée 2 :** Elaborer un plan de communication individualisable (adapté à chaque tête de réseau en fonction de la typologie de ses adhérents).

**Journée 3 :** Vous outiller dans une démarche-type d'accompagnement de vos adhérents adaptée à leurs particularités et profils.

**PHASE 3 : Compilation et rédaction du guide personnalisé**

Transmission aux participants aux sessions par le cabinet d'un guide personnalisé (base théorique et illustrations pratiques).

Voici les dates prévues (Cocher le choix de la session) :

	<input type="checkbox"/> Session Dijon	<input type="checkbox"/> Session Besançon
<b>Phase 1 : sensibilisation au Guide (1 journée)</b>	29 mars	27 mars
<b>Phase 2 : déploiement du Guide des bonnes pratiques auprès de vos adhérents (2 journées)</b>	11 avril et 22 mai	12 avril et 23 mai



**Votre inscription** – à retourner à [colette.chabin@cress-bfc.org](mailto:colette.chabin@cress-bfc.org) ou CRESS de Bourgogne-Franche-Comté, à l'attention de Colette Chabin – 21 place de la République, 21000 DIJON, **avant le 11 mars** :

Nom de la structure :

Adresse :

Tél. :

Mail :

Représentants (nom, prénom, fonction) :

(nom, prénom, fonction) :

Cocher le choix de la session :  Session Dijon  Session Besançon

En fournissant vos coordonnées postales et électroniques, vous consentez à ce que la CRESS BFC puisse les utiliser pour vous envoyer toute communication liée à la thématique du Guide des bonnes pratiques.

Les conditions de notre politique de confidentialité sont consultables sur notre site [www.ess-bfc.org](http://www.ess-bfc.org).

Vous pourrez demander à ne plus recevoir ces informations en l'indiquant par mail à [oceane.alberi@cress-bfc.org](mailto:oceane.alberi@cress-bfc.org).